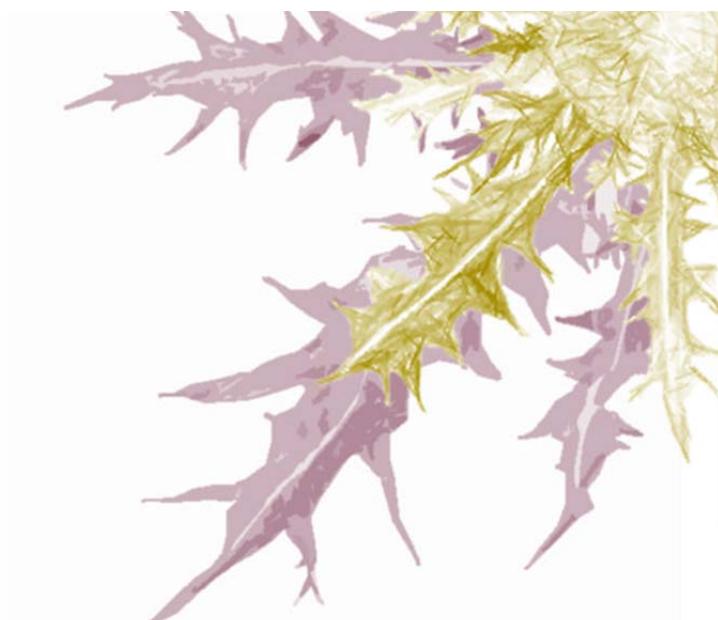




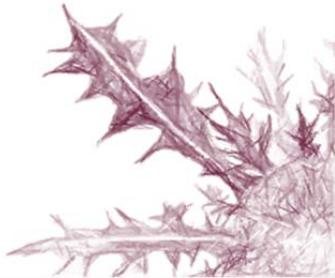
FORMATIONS CICADE



2017



CICADE
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon sous le n° 9134040434
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997
SIRET n° 41779023500036



SESSIONS CICADE

2017

▶ **La situation juridique des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France**

1-2-3 mars à Montpellier

▶ **Le mariage en droit international et les conséquences de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour**

19 mai à Montpellier

28 novembre à Toulouse

▶ **Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille**

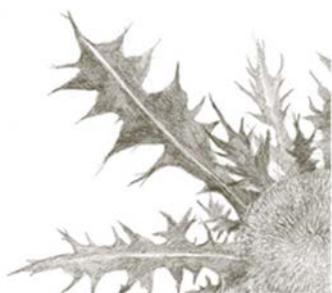
22-23 juin à Montpellier

14-15 décembre à Toulouse

▶ **Entrée, séjour et droits sociaux des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit – Méthodes d'entretien – Approche pratique**

7-8-9-10 novembre à Montpellier

La situation juridique des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France



COUT DE LA SESSION : 500 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 21 heures réparties sur 3 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté et Aurélie Bédu

C I C A D E

Première partie :

L'entrée, le séjour et la nationalité des mineurs et des jeunes majeurs en France

Préambule : Le cadre juridique applicable.

La nationalité française :

- ▶ Etre français à la naissance.
- ▶ Devenir français de plein droit à la majorité ou par déclaration pendant la minorité.
- ▶ Les situations d'effet collectif de l'acquisition de la nationalité française.
- ▶ Le jeune majeur étranger et l'acquisition de la nationalité française.

L'entrée en France des mineurs étrangers :

- ▶ L'entrée d'un mineur résidant à l'étranger.
- ▶ L'entrée d'un mineur résidant en France.

Le séjour des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France :

- ▶ Le séjour des mineurs :
 - Les notions de séjour irrégulier et d'éloignement.
 - Le regroupement familial.
 - La scolarité et le travail des mineurs.
- ▶ Le séjour des jeunes majeurs :
 - Les principaux titres de séjour.
 - La situation des jeunes confiés à l'ASE.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'autorisation de séjour en France au titre du regroupement familial.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'ancienneté du séjour en France.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée aux attaches personnelles et aux attaches familiales.
 - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'état de santé.
 - La régularisation.

Deuxième partie :

Le droit de la famille des mineurs vivant en France

La filiation :

- ▶ L'établissement de la filiation :
 - La filiation établie par l'effet de la loi.
 - La filiation établie par reconnaissance.
 - La filiation établie par possession d'état.
 - La filiation adoptive.
- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.

L'autorité parentale :

- ▶ L'exercice de l'autorité parentale :
 - L'exercice en commun.
 - L'exercice unilatéral.
 - La délégation de l'exercice de l'autorité parentale.
- ▶ Les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale :
 - La non présentation d'enfant.
 - La soustraction de mineur.
- ▶ La sortie du territoire français et étranger du mineur.

La kafala :

- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les effets en France.

L'état civil des mineurs vivant en France :

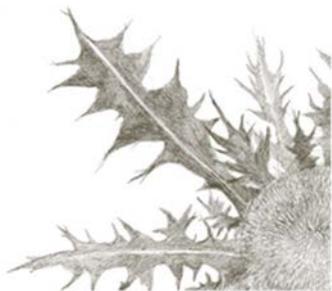
- ▶ La validité des actes d'état civil établis à l'étranger.
- ▶ La reconnaissance des jugements étrangers.

Troisième partie

Cas pratiques

Date et lieu de formation
1-2-3 mars 2017 à Montpellier

Le mariage en droit international et les conséquences de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour



C I C A D E

COUT DE LA SESSION : 190 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 7 heures réparties sur 1 journée
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTE : Aurélie Bédu

Introduction

- ▶ La binationalité.
- ▶ Le statut personnel.
- ▶ La transcription.
- ▶ L'exequatur.

Le mariage en droit international

- ▶ Les conditions de fond du mariage.
- ▶ Les conditions de forme du mariage.
- ▶ La célébration du mariage mixte en France.
- ▶ La célébration du mariage mixte à l'étranger.
- ▶ Le mariage civil et coutumier.

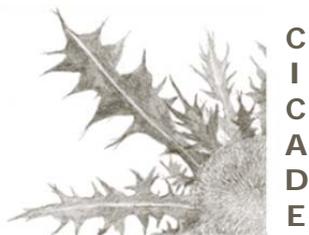
Les conséquences de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour

- ▶ La rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales.
- ▶ La délivrance et le renouvellement du titre de séjour :
 - Le régime de droit commun prévu par le CESEDA :
 - Les conjoint(e)s de français.
 - Les bénéficiaires du regroupement familial.
 - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection.
 - Les personnes étrangères en situation irrégulière.
 - Le statut particulier des ressortissant(e)s algérien(ne)s.

Dates et lieux de formation au choix :

- ▶ Le 19 mai 2017 à Montpellier
- ▶ Le 28 novembre 2017 à Toulouse

Entrée, séjour et droits sociaux des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille

C
I
C
A
D
E

COÛT DE LA SESSION : 380 Euros TTC par personne
DURÉE DE LA SESSION : 14 heures réparties sur 2 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Benjamin Demagny (COMEDE)

Première partie :

Repères fondamentaux

- ▶ Les étrangers concernés (citoyens de l'Union européenne et membres de leur famille).
- ▶ Schéma simplifié de la protection sociale en France.
- ▶ Les principes de liberté de circulation et de droit au séjour.
- ▶ Les conditions d'accès à la protection sociale :
 - le principe d'égalité de traitement entre français et citoyens européens.
 - la condition de résidence en France.
 - la condition d'ancienneté de présence.
 - la condition de régularité de séjour.

Deuxième partie :

L'entrée et le séjour en France des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille :

- ▶ L'entrée en France.
- ▶ Le séjour en France d'une durée inférieure ou égale à trois mois.
- ▶ Le séjour en France d'une durée supérieure à trois mois :
 - l'absence d'obligation de détenir un titre de séjour (et exceptions).
 - les catégories justifiant d'un droit au séjour :
 - les travailleurs et assimilés.
 - les inactifs ayant des ressources suffisantes et une couverture maladie.
 - les étudiants.
 - les membres de famille.
 - le maintien du droit au séjour.
- ▶ le droit au séjour permanent.

Troisième partie :

Les principes de la coordination européenne des régimes de sécurité sociale.

Quatrième partie :

Aspects pratiques :

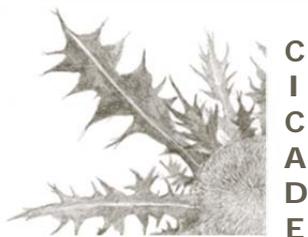
- ▶ Tableau récapitulatif sur le droit au séjour et les droits sociaux.
- ▶ Le recueil d'informations préalable à l'évaluation des droits.
- ▶ Outils et lieux ressources.
- ▶ Cas pratiques.

Dates et lieux de formation au choix :

- ▶ **22-23 juin 2017 à Montpellier**
- ▶ **14-15 décembre 2017 à Toulouse**

Entrée, séjour et droits sociaux des étrangers non citoyens européens en France

Etat du droit – Méthodes d'entretien
Approche pratique

C
I
C
A
D
E

COUT DE LA SESSION : 700 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 28 heures réparties sur 4 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Benjamin Demagny (COMEDE)

Première partie :

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

intervenant : Laurent Forté

Introduction :

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le CESEDA :

- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Deuxième partie :

La protection sociale

intervenant : Benjamin Demagny

Introduction :

- ▶ La protection sociale en France.
- ▶ Les obstacles rencontrés par les étrangers.
- ▶ La hiérarchie des normes et les textes internationaux.

La protection sociale des étrangers : les conditions clés (*).

- ▶ Condition de nationalité.
- ▶ Condition de résidence en France.
- ▶ Condition de régularité de séjour en France.
- ▶ Condition d'ancienneté de présence en France.
- ▶ Pièces justificatives (dont justificatif de domicile et domiciliation).

(* Les conditions d'accès spécifiques aux étrangers des prestations suivantes seront évoquées dans cette première partie : l'aide sociale, l'AAH, l'assurance invalidité, les prestations de chômage (les pensions de retraite ne seront pas traitées).

L'accès aux dispositifs de couverture maladie (assurance maladie, AME, FSUV).

Les prestations familiales et assimilées.

Les minima sociaux : RSA, ASPA et ASI.

Les recours.

Cas pratiques.

Suite du
programme
page suivante



Troisième partie :

Approche pratique en droit du séjour

intervenant : Laurent Forté

Méthode de recueil de données en droit des étrangers :

▶ Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

Etudes de cas :

▶ Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Date et lieu de formation :

▶ **7-8-9-10 novembre 2017 à Montpellier**

OBJECTIFS DES SESSIONS

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur, les cas pratiques étudiés ainsi qu'une méthode de recueil de données en droit des étrangers.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Aurélie Bédu** : permanente du CICADE depuis 1999 - Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.
- ▶ **Laurent Forté** : permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ **Benjamin Demagny** : juriste et formateur - Responsable adjoint du service social et juridique du COMEDE (Comité médical pour les exilés) - Référent du COMEDE en région PACA sur les questions d'accès aux droits et aux soins des étrangers.



FORMATIONS SUR SITE

CICADE-2017

Le CICADE réalise également des interventions à la demande des organismes qui souhaitent développer leurs compétences en interne ou qui ont des questions spécifiques en matière de droit des étrangers ou de droit international de la famille.

Les thèmes abordés et la durée de l'intervention sont alors définis au plus près des attentes et des besoins de l'organisme demandeur.



CICADE
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon sous le n° 913404034
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997
SIRET n° 41779023500036

Ces formations sur mesure permettent aux professionnels d'une même structure d'acquérir une connaissance approfondie des textes juridiques, des pratiques et le cas échéant, des voies de recours sur un thème choisi du droit des étrangers ou du droit international de la famille.

Les interventions sont réalisées au sein des organismes par les juristes-formateurs du CICADE, spécialistes des thèmes abordés. Chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur selon la thématique choisie et des outils méthodologiques.

Thème des formations pouvant être organisées sur site :

Les Formations en droit des étrangers

intervenant : Laurent Forté

- ▶ Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers non citoyens européens
- ▶ Le droit du séjour des citoyens européens en France
- ▶ Le droit de la nationalité
- ▶ Le regroupement familial
- ▶ L'accord franco-algérien, l'accord franco-tunisien et les différents régimes spéciaux
- ▶ Nationalité et séjour du mineur et du jeune majeur en France
- ▶ Méthode de recueil de données en droit des étrangers et illustrations
- ▶ Approfondissement en droit des étrangers (études de cas)

Les Formations en droit international de la famille

intervenante : Aurélie Bédu

- ▶ Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France
- ▶ Le mariage et le divorce en droit international
- ▶ Les conséquences de la rupture pour violences conjugales sur le droit au séjour
- ▶ La lutte contre le mariage forcé
- ▶ Le droit de la famille des mineurs étrangers ou binationaux résidant en France
- ▶ L'établissement de la filiation en France et au Maghreb et la notion d'autorité parentale (exercice et atteintes)
- ▶ La kafala
- ▶ Approfondissement en droit international de la famille (études de cas)

Contactez le CICADE pour recevoir une proposition de formation et un devis correspondant à vos attentes :

▶ 04 67 58 71 52

▶ centre@cicade.org